

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 27 novembre 2018, à 19 h 30.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :

France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Geneviève Perron	
Serge Poirier	
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au secondaire
Charles Leblond	Commissaire-parent au primaire

Commissaires absents :

Paul Sarrazin	Président
Claude Nadeau	
Circonscription No 4	À combler
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Carl Morissette	Directeur général adjoint
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Pascale Lapierre	Directrice, service des ressources humaines
Lynda Bonneau	Directrice, services éducatifs
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, communications et des affaires corporatives
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

En l'absence de Monsieur Paul Sarrazin, Madame France Choinière agit comme présidente et monsieur Pierre Lavoie agit comme vice-président.

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame France Choinière ouvre la séance et constate le quorum.

21CC1819-030

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Madame Jeannine Barsalou

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

21CC1819-031

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 OCTOBRE 2018

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-032

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 NOVEMBRE 2018

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.3 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Le Directeur général, Monsieur Eric Racine, indique que les suivis sont en cours.

4. MENTION DE FÉLICITATIONS

21CC1819-033

4.1 ACTIVITÉ PORTES OUVERTES 2018-2019 DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

CONSIDÉRANT l'importante planification que nécessite un événement d'une telle ampleur ;

CONSIDÉRANT que l'implication de l'ensemble du personnel de l'école est essentielle pour la réussite de tout événement d'envergure ;

CONSIDÉRANT le franc succès qu'ont connu les activités *Portes ouvertes 2018-2019* dans les écoles secondaires de la commission scolaire.

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou appuyé par Madame Geneviève Perron

DE DÉCERNER une mention de félicitations à l'ensemble du personnel des écoles L'Envolée, de la Haute-Ville, Joseph-Hermas-Leclerc, Jean-Jacques-Bertrand, Massey-Vanier et Wilfrid-Léger pour leur précieuse collaboration dans le cadre des activités *Portes ouvertes 2018-2019*.

Adopté à l'unanimité.

En l'absence de la direction de l'école Wilfrid-Léger, la mention est remise au Directeur général adjoint, Monsieur Alain Bachand.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Madame Evelyne Lebeau, parent fondateur du projet d'école publique alternative de Granby, annonce un 5@7 informatif, le 15 janvier 2019. Elle demande à la Commission scolaire le prêt d'un local au mois de février pour tenir une assemblée de parents.

6. POINTS DE DÉCISIONS

6.1 POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

6.1.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Directeur général, Monsieur Eric Racine, reçoit le serment des commissaires parents élus et entrés en fonction le 4 novembre 2018.

Madame Mélanie Huard, parent commissaire représentante du CCSEHDAA, prête serment.

Madame Suzie Lambert, parent commissaire au secondaire, prête serment.

Monsieur Charles Leblond, parent commissaire au primaire, prête serment.

Monsieur Pascal Lavigne, parent commissaire, est absent. L'assermentation est reportée à la prochaine séance, soit le 18 décembre 2018.

21CC1819-034

6.1.2 RSEQ MONTRÉGIE – AFFILIATION ET DÉLÉGATION

CONSIDÉRANT l'importance pour la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* de promouvoir les saines habitudes de vie et l'activité physique ;

CONSIDÉRANT l'offre de service du RSEQ Montérégie, organisme présent sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des institutions d'enseignement primaire et secondaire ;

CONSIDÉRANT le souhait pour le Conseil des commissaires d'être représenté à l'assemblée générale annuelle ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire peut, compte-tenu de sa clientèle scolaire primaire et secondaire, déléguer huit personnes, membres du personnel et commissaires, à cette assemblée ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'ADHÉRER au RSEQ Montérégie pour l'année 2018-2019 ;

DE PAYER la cotisation annuelle au montant de 4 082,37 \$;

DE NOMMER les huit (8) délégués à l'assemblée annuelle ainsi qu'à toutes autres activités organisées par RSEQ Montérégie, avec mandat de représenter la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* :

- 1) Monsieur Paul Sarrazin, Président
- 2) Madame France Choinière, Vice-présidente
- 3) Madame Suzie Lambert, commissaire parent
- 4) Madame Mélanie Huard, commissaire parent
- 5) Madame Geneviève Perron, commissaire
- 6) La Directrice des services éducatifs, madame Lynda Bonneau
- 7) Le Coordonnateur aux communications
- 8) Le Conseiller pédagogique en éducation physique, monsieur Dominic Martin.

Adopté à l'unanimité.

6.1.3 COMITÉ COUR VERTE – ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-CANTONS

36-01-30-008

Monsieur Eric Racine revient sur la résolution du Conseil d'établissement et indique qu'une lettre officielle sera transmise en guise de réponse.

6.2 POLITIQUE 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

21CC1819-035

6.2.1 AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE, PHASE 3 – ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-CANTONS

CONSIDÉRANT le besoin d'aménager la cour d'école ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école » ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services ;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'OCTROYER à l'entrepreneur Excavation Dominic Carey inc. de Sutton un contrat de construction pour un montant avant taxes de 265 701.73 \$, pour l'aménagement de la cour d'école, phase 3 à l'école de l'Orée-des-Cantons, pavillon Saint-Bernardin.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-036

6.2.2 SECTEUR I ET 2 – TAUX HORAIRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Monsieur Claude Dubois se retire à 19 h 56.

CONSIDÉRANT le besoin de s'adjoindre les services d'un entrepreneur général afin d'exécuter des contrats à la commande pour l'entretien et la rénovation de nos établissements ;

CONSIDÉRANT le besoin d'établir les limites autorisées, le contrat aura un terme maximal de 2 ans ou l'atteinte d'un seuil de dépenses avant taxes établi à 400 000.00 \$;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture et l'analyse des soumissions ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services ;

Il est proposé par Monsieur Charles Leblond appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'OCTROYER à l'entrepreneur Le Groupe Ultra / 9000-3104 Québec inc. de Granby un contrat à la commande pour soit un terme maximal de 2 ans ou soit l'atteinte d'un seuil de dépenses avant taxes de 400 000.00 \$.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Claude Dubois revient à 19 h 57.

6.3 RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE POUVOIR AU COMITÉ EXÉCUTIF ET À L'ADMINISTRATION

21CCI819-037

6.3.1 MODIFICATION DU NOM DE L'ÉCOLE L'ENVOLÉE

CONSIDÉRANT la modification des services éducatifs dispensés les écoles secondaires de Granby pour l'année scolaire 2019-2020, tel qu'adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 20 juin 2017 (résolution no 19CC 1617-146) ;

CONSIDÉRANT les changements inhérents pour l'école l'Envolée, qui notamment dispensera aux élèves de 1^{ère} à 5^e secondaire des services éducatifs axés sur le programme d'études internationales reconnu par la *Société des écoles du monde du BI du Québec* (SÉBIQ) ;

CONSIDÉRANT le souhait pour le Conseil d'établissement de modifier le nom de l'école de façon à marquer ce changement de vocation et de permettre tant aux élèves qu'aux membres du personnel de s'identifier à ce nouveau projet ;

CONSIDÉRANT la procédure *Détermination du nom d'un établissement* (PR 01) et les modalités de consultation et de validation qui y sont prévues ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'AUTORISER le Conseil d'établissement de l'école l'Envolée à entamer les démarches prévues à la procédure en vue de procéder éventuellement au changement de nom de l'établissement.

POUR	2
CONTRE	9
ABSTENTION	2

La proposition est rejetée à majorité.

21CCI819-038

6.3.2 ACTION COLLECTIVE – MANDAT À LA FCSQ

CONSIDÉRANT l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, concernant les frais exigés aux parents ;

CONSIDÉRANT l'entente de règlement approuvée par le tribunal le 30 juillet 2018 intitulée « Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire » ;

CONSIDÉRANT les diverses étapes de mise en œuvre de l'entente qui doivent être réalisées dans un court délai ;

CONSIDÉRANT les travaux effectués par divers intervenants, notamment le comité de pilotage regroupant les représentants des tables régionales de secrétaires généraux, et la lourdeur de la tâche pour les personnes impliquées ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil général de la *Fédération des commissions scolaires du Québec* (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve et d'en assumer la responsabilité face aux commissions scolaires ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

DE MANDATER la *Fédération des commissions scolaires du Québec* (FCSQ) à piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-039

6.3.3 COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction des communications et des affaires corporatives à la suite de l'annonce du départ à la retraite de la directrice dudit service ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires de combler ce poste vacant ;

CONSIDÉRANT la *Politique de gestion des administrateurs* (PO-10) et le processus de dotation qui y est prévu ;

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations portant sur la structure administrative de la Commission scolaire et des besoins de l'organisation effectuée par le comité permanent des ressources humaines à la rencontre du 13 novembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Conseil des commissaires à la séance de travail du 27 novembre 2018 ;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

D'AUTORISER la formation d'un comité de sélection pour pourvoir le poste de direction des affaires corporatives comme suit :

- Le Directeur général ;
- La Directrice des ressources humaines par interim ;
- Un membre de la présidence du Conseil des commissaires ;
- Deux commissaires.
- *L'autre membre de la présidence agira à titre de substitut.*

Adopté à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PAROLE AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Madame Jeannine Barsalou revient sur l'inauguration du terrain de tennis de l'école Jean-Jacques-Bertrand au nom de Monsieur Lucien Laliberté et traite du souper de la Fondation de l'école.

Madame Mélanie Huard soumet un questionnement en lien avec le nombre de transferts d'élèves en 2018-2019. Monsieur Eric Racine indique qu'il y a eu 123 transferts.

Monsieur Marc Gagnon revient sur le salon des artisans de l'école St-Joseph et la formation du RCSM sur le rôle des élus.

7.2 PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Eric Racine invite Madame Évelyne Lebeau à communiquer avec Madame Annik Boivin, régisseur au service à la clientèle, au poste 60353 pour le prêt de locaux.

21CC1819-040

8. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Danny Lamoureux et appuyé par Monsieur Marc Gagnon.

DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 04.

Adopté à l'unanimité.